Nations Unies E/CN.6/2010/9

Conseil économique et social

Distr. générale
1er décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-quatrième session
1er-12 mars 2010
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*
Suite donnée aux résolutions et aux décisions du Conseil économique et social

Lettre datée du 19 novembre 2009, adressée au Président de la Commission de la condition de la femme par la Présidente du Conseil économique et social

Au cours de sa session de fond de 2009, en juillet, le Conseil économique et social a fait œuvre de pionnier dans le domaine de la santé. En favorisant un consensus sur des questions aussi diverses que les maladies transmissibles et non transmissibles, les maladies tropicales négligées, les systèmes de santé, l'instruction élémentaire en matière de santé et la cybersanté, entre autres, ainsi que les questions de financement, le Conseil a ouvert de nouvelles possibilités de promotion de la santé publique à l'échelle mondiale. J'estime qu'il s'agit là d'une avancée majeure sur le plan de la mise en œuvre effective d'une nouvelle manière de s'attaquer aux problèmes de santé, fondée sur la mobilisation de divers groupes concernés et de leur participation à l'action.

Le Conseil a préparé le terrain pour de nombreuses actions de suivi, conduisant ainsi à l'élaboration de plans d'action régionaux pour la diffusion de connaissances sanitaires élémentaires et la constitution de groupes de travail multisectoriels sur les problèmes de santé. Cela nous aidera certainement à montrer que le Conseil est capable de créer un élan vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en réunissant des groupes divers et nombreux autour de questions d'importance mondiale, et capable aussi d'encourager ceux qui le peuvent à trouver des solutions novatrices. L'adoption de la déclaration ministérielle du Conseil donnera l'impulsion politique nécessaire à la mise en œuvre des objectifs mondiaux en matière de santé publique.

En ce qui concerne les autres résultats de la session de fond de juillet 2009 du Conseil, je voudrais insister particulièrement sur certaines propositions du Conseil qui intéressent les commissions techniques. Une liste de résolutions adoptées dans

* E/CN.6/2010/1.

Merci de recycler

lesquelles le Conseil appelle les commissions techniques à faire quelque chose est jointe à toutes fins utiles (voir annexe).

J'appelle en particulier votre attention sur la résolution 2009/29 du Conseil économique et social sur le rôle qui lui revient dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. Dans cette résolution, le Conseil a notamment réaffirmé son rôle en tant que mécanisme central de coordination à l'échelle du système ainsi que le rôle qui lui revient de promouvoir l'application et le suivi coordonnés et intégrés des textes issus des grandes conférences organisées sous l'égide des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes. Il a invité de nouveau les organisations du système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, à contribuer à ses débats, dans les limites de leurs mandats respectifs, notamment en ce qui concerne l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, et, conscient que la question devait être examinée de manière plus efficace, il a décidé de revoir le programme de travail de sa session de fond, de façon à éviter les doublons et les chevauchements entre le débat consacré aux questions de coordination et le débat général.

Je vous serais très reconnaissante de bien vouloir porter ce qui précède à l'attention de la Commission de la condition de la femme, pour examen et suite à donner, et je vous remercie de l'aide et de la collaboration dont vous nous faites toujours bénéficier.

(*Signé*) Sylvie **Lucas**

Annexe

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2009 appelant un suivi de la part de toutes les commissions techniques

Numéro de la résolution	*Titre*
2009/29	Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2009 appelant un suivi de la part de la Commission de la condition de la femme

Numéro de la résolution	*Titre*
2009/14	La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter
2009/15	Future organisation des travaux et méthodes de travail de la Commission de la condition de la femme
2009/16	Groupe de travail de la Commission de la condition de la femme chargé d'étudier les communications relatives à la condition de la femme

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2009 appelant un suivi de la part de la Commission du développement social

Numéro de la résolution	*Titre*
2009/20	Aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2009 appelant un suivi de la part de la Commission de la science et de la technique au service du développement

Numéro de la résolution	*Titre*
2009/7	Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
2009/8	Science et technique au service du développement

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2009 appelant un suivi de la part du Comité des politiques de développement

Numéro de la résolution	*Titre*
2009/35	Rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa onzième session

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2009 appelant une décision de la part de tous les organes ou entités concernés du système des Nations Unies

Numéro de la résolution	*Titre*
2009/1	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2009/3	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
2009/5	Surmonter la crise : un Pacte mondial pour l'emploi
2009/6	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
2009/12	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2009/17	Examen de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement
2009/19	Travaux du Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
2009/20	Aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
2009/28	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle sur les objectifs convenus et les engagements pris sur le plan international en ce qui concerne le développement durable, adoptée à l'issue du débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu lors de sa session de fond de 2008
2009/31	Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
2009/33	Appui apporté aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies